

Enquête participative : sauvons les écureuils et les hérissons de la métropole grenobloise !

Dans le cadre du Contrat vert et bleu de Grenoble-Alpes Métropole, la LPO de l'Isère vous invite à recenser vos observations d'écureuils et de hérissons sur le territoire de la Métropole de Grenoble grâce à un site dédié.

Le Contrat vert et bleu de Grenoble-Alpes Métropole a pour objectif de restaurer les continuités écologiques (trames vertes, bleues, noires...), notamment à travers la mise en place d'aménagements spécifiques.

Dans ce cadre, la LPO de l'Isère mène des actions de protection des écureuils et des hérissons, petits mammifères que l'on peut croiser en ville ou à la campagne, et qui sont aujourd'hui victimes de nombreux écrasements, pourtant facilement évitables.

En effet, vous avez peut-être déjà vu dans la métropole de Grenoble, des « écuroducs » qui permettent, grâce à une corde tendue entre deux arbres au-dessus d'une route, d'éviter aux écureuils de se faire écraser par les voitures : urlr.me/LizCc

Pour protéger les hérissons des collisions avec les véhicules, il est possible d'envisager l'installation de passages à petite faune sous les infrastructures routières.

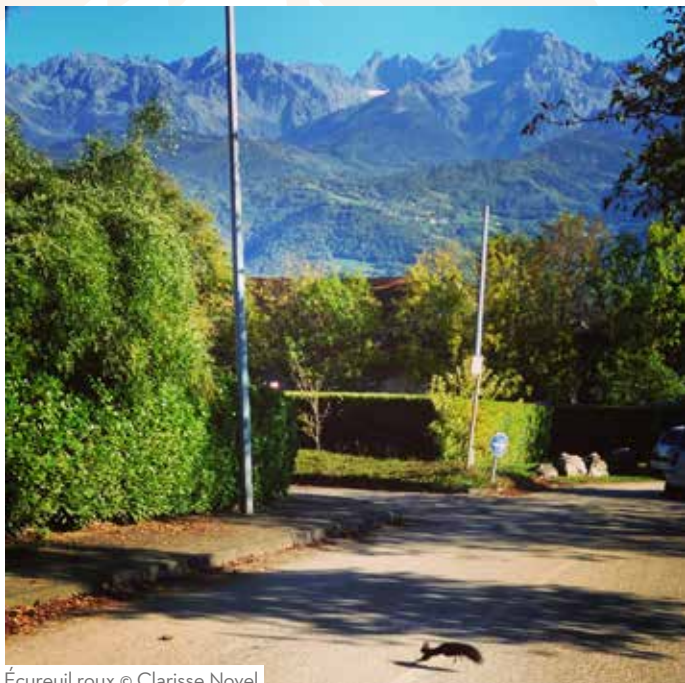
Afin de déterminer les lieux stratégiques de passage de ces animaux sur les routes, nous avons besoin de vos observations !

Ces données permettront d'approfondir nos connaissances sur la présence de ces espèces et de cibler efficacement des actions de protection.

Plus nous aurons de données, plus il sera facile d'identifier précisément les lieux de traversée, et donc de proposer des aménagements spécifiques pour limiter la mortalité des écureuils et des hérissons.

Pour cela, un site dédié vous permet de localiser sur une carte vos rencontres avec ces mammifères, et d'indiquer des détails qui pourraient nous être utiles (nombre d'individus, comportement, mortalité...) : urlr.me/4FQH6

Il n'y a pas de petite participation, toutes vos observations sont précieuses ! Les données récoltées précédemment ont déjà permis de mettre en place 21 écuroducs dans la métropole grenobloise.



Écureuil roux © Clarisse Novel



Hérisson d'Europe © Philippe Rivière

Le héron cendré, un oiseau discret

S'il est désormais relativement courant d'observer le héron cendré dans notre région, cela n'a pas toujours été le cas.

En effet, s'il ne mange pas que du poisson, le fait qu'il en pêche ne lui a pas valu l'indulgence des pêcheurs et pisciculteurs dans le passé...

Depuis 1976, le héron cendré est protégé nationalement. Il est d'ailleurs établi que la prédation du héron cendré est très faible et contribue en fait à diminuer les grandes causes de mortalité dues à des pathologies diverses chez les poissons de rivière.

Le héron est un oiseau de grande taille (hauteur : 90 cm, envergure : 165 cm) avec un plumage à dominance grise et blanc grisâtre : cou et poitrine blancs striés de noir sur le devant, dessus des ailes gris. La tête blanche porte des lignes noires s'étirant de l'œil à l'arrière du cou. Il possède un bec fort, jaune grisâtre virant au jaune orangé en période de reproduction. Les pattes sont également jaunes. Mâles et femelles sont semblables. Les juvéniles et les immatures sont plus ternes avec un bec et des pattes grisâtres, un front et une calotte sombres. En vol, le héron cendré se reconnaît aux lents battements de ses ailes bien arquées, à son cou replié et à ses pattes tendues.

Le héron cendré fréquente tous les milieux humides peu profonds, préférentiellement aux abords des cours d'eau à débit lent et des étangs. Il se nourrit essentiellement de poissons, d'amphibiens, de reptiles, de micromammifères (campagnols, mulots, musaraignes) et d'insectes. Il pêche à l'affût, parfaitement immobile. À la vitesse de l'éclair, son cou se détend et son bec en forme de poignard transperce sa proie. De mœurs plutôt solitaire, il niche toutefois en colonies, appelées héronnières, perchées au sommet des arbres.



Héron cendré © François Novel



Héron cendré © François Novel

Les hérons construisent de très grands nids plats avec des branchages. La femelle dépose de 3 à 5 œufs mats, gris bleu, parfois teintés de roux. L'incubation est assurée alternativement par les deux parents et dure environ 26 jours. À la naissance, les poussins ont une drôle d'apparence avec le duvet de la tête très fourni. Ils sont nourris par les deux parents jusqu'à leur envol, au bout d'une cinquantaine de jours.

L'une des plus belles héronnières de l'Isère se situe près de Vourey. En 2020, pas moins de 66 nids ont été dénombrés par les bénévoles de LPO. Cette année, seulement 46 nids ont été comptés. L'espèce ne semble actuellement pas menacée mais sa principale fragilité réside dans son besoin de tranquillité pour nicher. Farouche, l'oiseau peut abandonner sa couvée. Prenons soin des hérons !

Serge Risser

Chauves-souris et éclairage public : les communes de l'Isère s'engagent avec la LPO et TE38



Molosse de Cestoni © Yoann Peyrard

Début 2021, la LPO de l'Isère et TE38 (autorité organisatrice de la distribution de gaz et d'électricité) ont lancé un appel à candidatures auprès des communes de l'Isère pour proposer un travail sur la trame noire.

Cet appel propose aux communes de l'Isère :

- un diagnostic de la présence des chauves-souris dans la commune et de l'impact de l'éclairage public,
- la mise en place d'actions concrètes basées sur ce diagnostic pour préserver les chauves-souris et améliorer la trame noire de la commune.

24 communes se sont portées candidates !

Après un travail nécessaire de sélection basée sur des critères précis (intérêt chiroptérologique reconnu, démarche type contrat trame verte et bleue ou corridor écologique, diversité des territoires étudiés), 6 communes ont été choisies pour intégrer ce programme de 2021 à 2023 (2 communes par an) :

- Eyzin-Pinet
- La-Sure-en-Chartreuse
- Val-de-Virieu
- Les Adrets
- Susville
- Saint-Siméon-de-Bressieux

Merci aux communes qui ont participé et bravo aux lauréates !

Aidez-nous à améliorer la connaissance des espèces sauvages de l'Isère !

Plateforme collaborative pour les curieux de nature, le site nature-isere.fr recense des témoignages, des actualités, des cartographies et des fiches sur les espèces sauvages du département.

La LPO, fondatrice de ce site avec le Muséum de Grenoble et le Département de l'Isère, publie régulièrement des informations sur les différents taxons présents en Isère.

Mais toutes les espèces ne sont pas recensées et pour donner une représentation la plus exhaustive possible de la diversité de la faune sauvage en Isère, nous avons besoin de vous !

Vous avez un intérêt particulier pour une espèce sauvage de l'Isère et souhaitez améliorer la connaissance sur la faune ? Vérifiez sur le site Nature Isère si la fiche est déjà publiée.

- L'espèce n'est pas encore recensée ? À l'aide de vos connaissances et de la bibliographie naturaliste, renseignez les informations sur l'espèce.
- Si l'espèce choisie est déjà recensée mais que vous souhaitez apporter des mises à jour, n'hésitez pas à nous en faire part.

Contactez isere@lpo.fr en nous indiquant le(s) espèce(s) choisie(s). Les contributions seront aussi à envoyer à cette adresse et permettront d'améliorer les connaissances sur la faune sauvage de l'Isère. Merci à toutes et tous !



Bec-croisé des sapins © Géraldine Le Duc

Un circuit pédagogique pour découvrir les corridors écologiques de la Métropole de Grenoble

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de la Métropole de Grenoble, la LPO de l'Isère, accompagnée de FNE Isère, porte un projet de création de sentiers pédagogiques afin de faire découvrir au public les corridors écologiques, ces zones fonctionnelles de passage pour la faune et la flore entre plusieurs espaces naturels (forêts, cours d'eau, prairies, zones rocheuses...).

Plusieurs circuits sont prévus pour les années à venir sur les quatre corridors prioritaires de la métropole grenobloise, et le premier sentier est déjà disponible !

Il se situe sur la commune de Noyarey, au niveau du barrage de Saint-Egrève.

Avec ce parcours de 5,5 km au départ du barrage et le long de la voie verte près de l'Isère, partez à la découverte des corridors écologiques de la Métropole de Grenoble et apprenez à reconnaître les obstacles ou les passages que les animaux sauvages rencontrent sur leur parcours.

Vous y découvrirez les trames vertes et bleues utilisées par les oiseaux, les mammifères, les insectes... et apprendrez à identifier la flore environnante.

Pour découvrir le premier sentier de découverte du corridor écologique de Noyarey - Saint-Egrève, il suffit de télécharger le livret de présentation du circuit sur le site isere.lpo.fr

Nouveau ! Une application de visite guidée vient compléter le circuit, pour vous immerger entièrement dans cette expérience, grâce à des photos, des quiz et un suivi GPS.

Pour y accéder, c'est simple :

Télécharger l'application Tellnoo sur votre smartphone Android ou iPhone. Une fois l'application ouverte, retrouvez directement le circuit dans la sélection Tellnoo ! Sinon, vous pouvez vous géolocaliser à l'approche du départ du circuit, ou bien taper « Noyarey » dans la barre de recherche, puis cliquer sur « Visites et circuits ». Ce premier sentier s'appelle : « Faune et flore autour du barrage de Saint-Egrève ».

Vous pouvez aussi consulter le circuit via le site mobile de l'application.

Il ne vous reste plus qu'à vous munir de vos baskets, de vos jumelles, et à ouvrir grand les yeux et les oreilles ! Belles sorties et observations à toutes et à tous !

Ce projet est financé par la Métropole de Grenoble, le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Une bonne année pour les petites chouettes de montagne



Chevêchette d'Europe © Serge Risser

La bonne fâinée de l'automne 2020 est favorable à la reproduction des micromammifères, en particulier celle du campagnol roussâtre au-dessus de 1000 m. Il suffit de se promener dans nos massifs montagneux pour se rendre compte de leur omniprésence printanière.

2021 s'annonce déjà comme une bonne année de reproduction des petites chouettes de montagne qui obéissent à un cycle d'environ 4 ans. Déjà, pour la chouette de Tengmalm, 4 nidifications sont confirmées sur le Vercors par une poignée d'observateurs assidus, ainsi que 2 autres en Belledonne. Pour la plus petite des chouettes, la chevêchette d'Europe, au régime alimentaire varié incluant micromammifères et oiseaux, un bilan partiel indique au moins 3 nidifications sur le Vercors, 4 en Belledonne et possiblement 2 en Chartreuse.

Plus bas dans la plaine, l'observation des migrateurs permet la rencontre d'espèces peu communes pour la région. Sur le lac de Paladru, un huîtrier-pie est signalé, ainsi qu'un labbe pomarin ! L'étang des Grandes Îles accueille un ibis falcinelle tandis qu'un ibis sacré immature est vu à la tourbière de l'Herretang. En plaine de Bièvre, un bécasseau de Temminck fréquente le lagunage de La-Côte-Saint-André. L'alouette calandrelle chante du côté de Gillonnay. Mi-mai, quelques faucons kobez sont rassemblés autour de l'aéroport de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Non loin, la protection des nids des busards cendrés et des œdicnèmes criards est assurée par les ornithologues salariés et bénévoles. L'élanion blanc ne semble pas avoir niché cette année. L'observation la plus inattendue reste celle d'une glaréole à ailes noires à Bévenais le 23/5 par Jérémie Lucas. Ce limicole avait été noté seulement une fois en Isère, en Bièvre, début août 2015 sur la zone anciennement humide de Chèvre-Noire.

Début juin est la période propice pour le passage prénuptial des migrateurs tardifs et un trio d'espèces réjouit les observateurs : des étourneaux roselins à l'unité ou en duo, une femelle de bruant mélanocéphale et deux roselins cramoisis. La sterne pierregarin se reproduit à Saint-Romain-de-Jalionas avec 3 poussins signalés. Une fauvette orphée se fait entendre à Sainte-Luce mi-juin puis nous rentrons dans la période calme où les migrateurs sont partis et les nicheurs discrets.

L'enregistrement en migration nocturne de cris de courlis corlieu et l'observation des premiers rolliers d'Europe mi-août donnent le signal de la migration retour. Les pluviers guignards ne devraient pas tarder... Seront-ils au rendez-vous de la Montagnette ? Depuis une dizaine d'années, Lo Parvi organise un camp de baguage pour étudier dans le cadre d'un programme scientifique le rôle du marais de l'Ambossu en Nord-Isère. Cette année, une grande diversité d'espèces est notée avec une belle quantité de locustelles tachetées et de fauvettes des jardins en attendant le passage des gobemouches noirs et des fauvettes à tête noire. Les soirées sont consacrées au baguage des hirondelles, principalement des rustiques mais aussi quelques-unes des rivages.

Bravo à Kevin Guille et l'équipe des aides-bagueurs pour leur travail assidu et leur bon accueil ! Cerise sur le gâteau, nous avons eu la chance d'observer un adulte d'hypolaïs ictérine dont l'identification est confirmée par sa plus grande longueur d'aile et sa formule alaire qui le différencie de l'hypolaïs polyglotte, nicheur local.

Rendez-vous sur les cols en septembre et octobre pour la découverte de la migration !

Au chevet des busards cendrés, œdicnèmes criards et râles des genêts



Râle des genêts © Edouard Beslot

Le rôle des genêts

Le rôle des genêts est une espèce patrimoniale des prairies de fauche, nicheur rare en France, en déclin de plus de 80 % depuis 1980. En effet, la fauche de l'herbe et la mise en pâturage des prairies entraînent la destruction du nid construit au sol. Ces pratiques précoces en plaine amènent les adultes à se tourner vers les prairies d'altitude, fauchées ou pâturées plus tard, pour tenter une nichée de remplacement.

En Isère, la Matheysine est devenue un refuge pour l'espèce, observée régulièrement depuis 2018. En 2021, un individu s'est installé dans les prairies extensives à Cholonge.

La reproduction de l'espèce est favorisée par la mobilisation des agriculteurs. Ainsi, la LPO AuRA les a contactés afin de mettre en place avec eux des mesures de protection jusqu'en septembre. Deux conventions sont en cours de signature pour préserver 3 ha de prairies.

Le busard cendré

Avec une relative abondance des campagnols et une arrivée assez précoce des oiseaux, la 39^{ème} campagne iséroise de protection du busards cendrés semblait débiter sous les meilleurs auspices. Mais les caprices de la météo, favorisant l'installation dans les cultures « pièges », et les prédatons nombreuses cette année en ont décidé autrement, ne permettant au final l'envol que d'une quarantaine de jeunes.

L'année aura aussi eu son lot de surprises avec une découverte de taille pour la « busardologie » : l'existence probable d'une hybridation entre le busard cendré et le busard des roseaux. Ce phénomène, étonnant quand on connaît la violence des interactions entre les deux espèces, semble corroboré par la présence d'un mâle au faciès hybride et par un couple mixte dont la nichée sera hélas vraisemblablement prédatée...

L'œdicnème criard

La 3^{ème} saison de protection des œdicnèmes criards a débuté un peu plus tardivement que l'année précédente ce qui n'a vraisemblablement pas permis de repérer les tout premiers nids avant la première décade d'avril. Il n'en résulte pas moins qu'avec l'expérience et sans doute une dynamique positive de l'espèce, 26 couples ont été localisés sur le secteur élargi de la plaine de Bièvre et 2 couples a minima ont été repérés par des bénévoles dans le secteur d'Estrablin, ce qui confirme les enjeux sur cette plaine.

Un individu (A93) bagué poussin en 2020 dans le Rhône s'est reproduit avec succès à proximité de l'aéroport de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Le programme de suivi de l'espèce pourrait révéler de nombreuses surprises !

Marie Racapé et Guillaume Brouard

L'inventaire des ZNIEFF en Isère

En 2021, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes a confié à la LPO la réalisation des prospections d'espèces (oiseaux, mammifères dont chauves-souris, reptiles, amphibiens et odonates) dans des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) des zones biogéographiques (plaine rhodanienne, alpine et méditerranéenne) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

En effet, suite à la mise à jour des listes des espèces déterminantes (vertébrés et odonates) dès 2018, une mise en cohérence avec les ZNIEFF actuelles était nécessaire. Des inventaires ont donc été ciblés dans une majorité de ZNIEFF en fonction des données disponibles, notamment celles issues de Faune-Isère et de ses partenaires.

En complément, toutes les données réalisées dans ces zones permettent de mettre à jour ces inventaires naturalistes :

urlr.me/ky7tZ

Ces prospections de grande ampleur ont permis d'actualiser des données d'espèces peu fréquentes dans le département : cistude ou pic mar en Isle Crémieu, chauves-souris ou alyte accoucheur dans les piémonts du Vercors... Cette modernisation des ZNIEFF permettra de mieux porter à connaissance les enjeux faunistiques auprès de tous les publics afin que la biodiversité soit mieux prise en compte.











Rémi Fonters



Cistude d'Europe © Alexandre Roux

Un jeu pour les enfants

Quelle feuille avec quel arbre ?

| | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |  |  |  |
| Le chêne | Le bouleau | L'acacia | L'érable | Le châtaignier |
| A | B | C | D | E |
|  |  |  |  |  |
| Réponses: chêne C bouleau A acacia E érable B châtaignier D | | | | |
| Elisabeth Spörli | | | | |

Art & Nature

